


# FLASH INFO

## POLITIQUE SALARIALE 2022

### *Les Jeudis de la GROGNE*

#### Point sur les manifestations du 27/01/2022



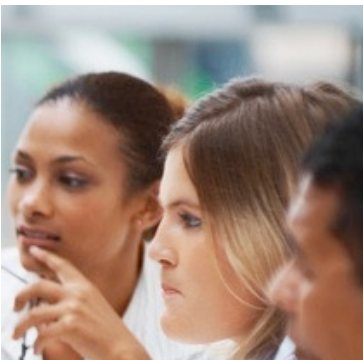
Tout d'abord un grand merci à chacun de vous pour les mobilisations de ce jeudi 27 janvier 2022.

Globalement le mouvement a été suivi sur la quasi-totalité des sites du Groupe avec plus de 5000 salariés mobilisés sous différentes formes dans la plupart des établissements.

Ne vous trompez pas ce chiffre est bon, même si nous devons le comparer au plus de 43000 salariés en France, le Groupe le sait et il faut continuer à mettre la pression sur les directions.

Le retour fait pas les salariés est aussi bon et ils ont apprécié ces mobilisations et principalement cette synchronisation sur tous les établissements.

#### Quelle suite à ce mouvement maintenant ?



Nous venons de mettre la première pierre à notre édifice de la contestation. Devant l'inertie de la direction, et cela même après nos manifestations de jeudi dernier, nous allons donc instaurer les « **Jeudis de la GROGNE** » et cela tant que nous ne serons pas entendus sur nos revendications.

Pour rappel notre socle de base est le suivant :

- Que la rétroactivité soit revue dès 2022 car rien ne justifie une telle prudence cette année et nous ne pouvons pas attendre éternellement,
- Que le budget des augmentations soit revu, avec à minima un seuil de 3,5% et non pas un plafond à 3,5%,
- Que l'indexation des salaires sur une base minimum conventionnel + 3% au moins soit une réalité pour toutes les sociétés du Groupe.

Alors, à partir de jeudi prochain, libre à vous d'organiser cette manifestation sous la forme qui vous semble la plus appropriée à votre site car je vous rappelle que l'objectif premier est de montrer que l'adhésion des salariés au mouvement sur la base de nos revendications est complète.

Dans la mesure du possible restons en Intersyndicale tant que nos demandes convergent sur une base commune car sur un sujet tel que celui-ci nous avons besoin du nombre.

Cependant nous vous recommandons de pratiquer le jeu de la chaise vide en réunion de NAO dans toutes nos sociétés **à partir du moment où vous aurez terminé la négociation sur l'organisation du temps de travail annuel** et cela de façon à ne pas prendre en otage les salariés sur l'affectation de leurs JRTT. Une fois la négociation sur l'organisation du temps de travail annuel terminée et la revue de liasse de la NAO 2021 nous vous demandons de faire une déclaration pour exposer nos revendications CFE-CGC et annoncer que ne reconnaissant pas le bien-fondé du contenu de la lettre de cadrage nous ne participerons pas aux négociations jusqu'à ce que celle-ci soit revue à minima sur les bases de notre socle.

Une réunion en Intersyndicale se déroulera lundi après-midi à la Tour Monge et nous ne manquerons pas de vous communiquer ce qu'il en résultera.

Suite à une synchronisation faite avec la CFDT vendredi soir nous semblons en phase avec l'approche.

L'Intercentres va faire un tract à votre attention en début de semaine dans le cas où l'Intersyndicale n'en sortirait pas un en son nom.

**Donc jeudi 3 février 2022 soyons à nouveau tous mobilisés pour soutenir nos revendications et dire que ce qui est proposé ne suffit pas et ne correspond nullement à la bonne santé économique de notre Groupe résultante de l'engagement de tous les salariés !**

**Ensemble soyons plus fort et défendons collectivement nos valeurs pour un partage et un juste retour sur notre investissement dans l'entreprise.**